

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 26 JANVIER 2015
DELIBERATION N°2015-5

OBJET : Plan de formation et congés de formation 2015.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

Vu l'avis du comité technique du 15 janvier 2015,

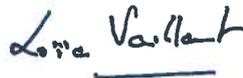
DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité :

- le plan de formation 2015 ;
- l'attribution de trois congés de formation.

Fait à Tours, le 27 janvier 2015

Le Président,



Loïc VAILLANT